



## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires de Neptune Technologies & Bioressources Inc. (la « **Société** »),

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE** l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« **assemblée** ») de la Société se tiendra à l'Hôtel Hilton Montréal-Laval, 2225, Autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7S 1Z6, le 27 juin 2013, à 10 h, aux fins suivantes :

1. Recevoir les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 28 février 2013 et le rapport des auditeurs connexes;
2. Élire les administrateurs de la Société pour l'année à venir;
3. Élire les auditeurs pour l'année à venir et autoriser les administrateurs de la Société à fixer leur rémunération;
4. Examiner et, s'il est jugé opportun adopter une résolution (dont le texte est reproduit dans la circulaire de sollicitation par la direction ci-jointe (la « **circulaire** ») et qui est décrite à la rubrique « Renseignements concernant les points à l'ordre du jour – Approbation du régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres ») ratifiant et approuvant le régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres de la Société approuvé par le conseil d'administration de la Société le 30 janvier 2013;
5. Examiner et, s'il est jugé opportun, adopter une résolution (dont le texte est reproduit dans la circulaire et qui est décrite à la rubrique « Renseignements concernant les points à l'ordre du jour – Renouvellement du régime de droits des actionnaires »), approuvant le régime de droits des actionnaires approuvé par le conseil d'administration le 22 mai 2013;
6. Examiner et, s'il est jugé opportun, adopter une résolution (dont le texte est reproduit dans la circulaire et qui est décrite à la rubrique « Renseignements concernant les points à l'ordre du jour – Adoption du règlement intérieur n° 2013-1 ») ratifiant le règlement intérieur portant sur le préavis, approuvé par le conseil d'administration le 9 mai 2013;
7. Traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

SIGNÉ À LAVAL, AU QUÉBEC, LE 22 MAI 2013.

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*/s/ Ronald Denis*

**D<sup>r</sup> Ronald Denis**

Président du conseil d'administration

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Les administrateurs ont fixé au 17 mai 2013 la date de clôture des registres servant à déterminer les actionnaires qui recevront un avis de convocation à l'assemblée et qui y seront habilités à voter. Si vous ne pouvez assister à l'assemblée en personne, veuillez remplir, dater et signer le formulaire de procuration ci-joint et le retourner dans l'enveloppe fournie à cette fin. Les formulaires de procurations doivent être reçus par l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société, Services aux investisseurs Computershare Inc. (attention: Proxy Department), 100 University Avenue, 9<sup>th</sup> Floor, Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1, au plus tard 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le jour de l'assemblée. Les droits de vote afférents à vos actions seront exercés conformément aux instructions que vous aurez indiquées sur le formulaire de procuration et, en l'absence d'instructions, de la manière indiquée dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.